

Luxembourg, le 21 octobre 2021

Communiqué de presse

L'aéroport de Francfort-Hahn en difficulté Le CEC Luxembourg vous informe sur vos droits en tant que passagers aériens

Récemment, la presse internationale a porté à notre connaissance la situation financière difficile de l'aéroport de Francfort-Hahn. Le CEC Luxembourg aimerait ainsi rappeler aux résidents luxembourgeois, nombreux à partir de cet aéroport, leurs droits des passagers aériens en cas d'annulation de vol.

Si la compagnie aérienne annule votre vol, le règlement européen 261/2004 sur le droit des passagers aériens prévoit qu'en tout état de cause, vous avez droit à un remboursement du prix de votre billet ou à un réacheminement vers votre destination finale.

En outre, tout comme une annulation causée par des conditions météorologiques défavorables ou une grève des contrôleurs aériens, une annulation due par exemple à une faillite d'un aéroport peut être considérée comme une circonstance extraordinaire. Dans de telles situations vous n'avez pas le droit à une indemnisation.

Conseil du CEC Luxembourg : Pour toute question relative à une annulation causée par les situations décrites ci-dessus, n'hésitez pas à vous adresser, soit au CEC Luxembourg, soit à l'organisme au Luxembourg en charge du respect du droit des passagers aériens (NEB/National Enforcement Body) sous l'adresse passagers@mpc.etat.lu

Le CEC Luxembourg fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs dans l'Union européenne ainsi qu'en Islande et en Norvège (European Consumer Centre Network – ECC-Net). Nos services sont gratuits.

Le CEC Luxembourg est un Groupement d'Intérêt Economique créé par l'Etat luxembourgeois et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC). Le CEC est soutenu financièrement par la

Commission européenne, l'Etat luxembourgeois (Ministère de la Protection des consommateurs) ainsi que par l'ULC.

Vous pouvez joindre le CEC Luxembourg pour des questions concernant la protection des consommateurs en Europe ou dans les cas de litiges transfrontaliers à l'adresse suivante :

271, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg
Tél : (+352) 26 84 64-1
Fax : (+352) 26 84 57 61
E-mail : info@cecluxembourg.lu

Contacts presse :

Kevin Wiseler, Juriste
wiseler@cecluxembourg.lu
Tel. +352 26 84 64 609
GSM. +352 621 483 917

Jean-Loup Stradella, Senior Lawyer
stradella@cecluxembourg.lu
Tel. +352 26 84 64 607
GSM. +352 621 638 794